

ARTICULATIONS

Articulations est un dossier composé d'interviews, d'analyses contribuant aux débats traversant l'actualité politique, sociale, culturelle et économique. Des points de vue contradictoires d'acteurs ou d'observateurs impliqués de près qui permettent à chacun de se forger ses propres convictions et de se mêler de ces questions qui nous concernent tous.

SUR LA ROUTE DU POLITIQUE

Du 20 mai au 5 juin 2017, deux marches ont traversé la Wallonie et Bruxelles. Le propos, tel qu'il était proclamé et annoncé était de « reconquérir un territoire politique au rythme lent de la marche », de « porter le regard sur des situations qui disent les tensions du présent et du futur » et de « susciter rencontres, questions et débats sur ce qu'il s'agit de réparer ».

Pour les organisateurs, il s'agissait tout à la fois de *doter le futur d'une mémoire* et de *faire pays dans un pays* ou, à tout le moins, d'en jeter les bases. Le propos prospectif était donc évident et sensible. De ces marches, épaulées notamment par le Ceseq et coordonnées par les Acteurs des Temps Présents, l'on trouvera ici plus d'un écho. Car si elles ont en effet généré des rencontres (comme avec la juge photographe Fabienne Denoncin) ou donné lieu à des réalisations concrètes (comme le « Brico » de Bois-du Luc), ces marches ont peut-être aussi ouvert l'hypothèse d'un nouveau champ socio-politique, porteur de sa propre légitimité et producteur de son information...

Dossier réalisé par Anissa AYADI,
Martine DEPAUW, Chantal DRICOT
et Paul HERMANT

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site
www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be



© Fabienne DENONCIN



C'EST LA VRAIE MARCHÉ EN AVANT ROUTE !

Par Paul HERMANT

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

La marche produit de l'égalisation

Lorsqu'on arrive quelque part en marchant, la rencontre s'en trouve étonnamment facilitée. Nous avons pu l'éprouver à plusieurs occasions. Il y a certes quelque chose qui tient au respect de l'effort fourni et du temps passé, mais sans doute y a-t-il aussi quelque chose qui vient de la posture debout, repérable, progressant à partir de la ligne d'horizon et se déplaçant. Lorsque dans son reportage consacré aux marches, le journaliste de la Première Baptiste Hupin parle de *militance* douce, il n'évoque pas une forme plus consensuelle ou moins radicale du combat politique : il fait allusion à une manière d'exercer une opposition ou une sensibilisation politiques qu'il faut mettre en relation avec la notion de mobilité douce, comme peut l'être celle de bateaux. Ce que la marche contredit en effet, c'est l'idée même de domination. Et ce qu'elle invalide, c'est la notion de l'éloignement. Chantal, l'habitante qui nous a accueillis au camping résidentiel du Lac à Mettet et que nous quittons une petite heure plus tard nous dit : « *Je ne m'attendais pas à ce qu'une marche abolisse autant la distance* ». Soyons de bon compte, nous

ne nous attendions pas non plus à ce qu'elle crée autant de proximité.

Le petit nombre construit de la confiance et de la légèreté

Lors de la préparation des marches, la question du nombre de participants a été fréquemment abordée comme si la visibilité et le succès de l'action se mesuraient en chiffres de fréquentation. Cela peut être un critère effectivement discriminant dans le cas où ces marches auraient pris l'allure d'une manifestation, mais ce n'était pas le cas vu l'approche « narrative » qui avait été choisie. Aucune des étapes des deux marches, même les dernières, les bruxelloises, n'ont été suivies par plus de 30 personnes. Ce fut un maximum, atteint à une seule et rare occasion. Pour le reste, le nombre de marcheurs variait plutôt de 3 à 15, le plus souvent en deux fournées, les marcheurs du matin, et ceux de l'après-midi. Pour ce qui est des marcheurs permanents, ils étaient 3 au début de la marche des réparations et 6 lors de la marche des communs. Ce petit nombre a représenté un véritable avantage à bien des points de vue : les personnes rencontrées n'é-

taient pas embarrassées par une trop grande quantité d'interlocuteurs, le peu de participants favorisait les relations entre les marcheurs pendant et après l'étape, l'information circulait de façon fluide, la logistique s'en trouvait allégée. En outre, ce petit nombre permettait de s'emparer de façon plus intime de la question traversée durant l'étape. Et, au final, ces petites équipes très mobiles se fondaient rapidement dans le paysage, offrant ainsi une version insaisissable de l'action politique.

La sensation du corps en marche conduit à un sentiment d'immunité

Presque aucune des étapes ne comportait le nombre de kilomètres prévus sur le papier et beaucoup ont dépassé les 20 kilomètres, une distance que peu de marcheuses et marcheurs auraient pensé pouvoir parcourir a priori. Cette distance est largement suffisante pour laisser agir les endorphines, phénomène bien connu de la marche, et a sans doute contribué à mettre les participants dans une disposition d'écoute bienveillante, notamment lors des débats du soir où l'on pouvait observer une vraie différence d'attitude entre les marcheurs et les

17



non marcheurs. Tout se passe comme si cette distance produisait une sorte de « mise à distance », fort utile pour rendre fluides les échanges entre les participants et les personnes rencontrées mais aussi pour faciliter les actions et favoriser l'audace. Une sorte d'ivresse douce accompagnait les étapes, contagieuse et inventive. Cette « *fatigue ensemble* » comme dirait Martine, marcheuse de la première heure, semble être une clé pour les actions à venir. C'est sans doute dans ces interstices que naissent les dissidences et que vivent les transgressions.

Le passage induit les passeurs

Lors des débats du soir organisés au cours de la marche des Communs, les marcheuses et marcheurs se faisaient les porte-paroles de situations et de personnes rencontrées lors des étapes précédentes, endossant de facto un rôle de *passeurs*. Car en passant de villages en villages, c'était bien entendu de ce qui s'était passé ailleurs qu'il était question. Il s'agissait en effet de *passer* avec ce qui s'était passé pour qu'il se passe quelque chose... Puisque, ainsi que nous avons pu le constater, s'il y a une chose que la mondialisation a échoué à rapprocher, ce sont les voisinages géographiques. A vingt kilomètres de distance, on se perd de vue. C'est aux passeurs alors, qu'il revient de *dégager un passage*, de produire le chemin et de narrer l'histoire. Cette histoire que je te raconte, la tienne, j'aurai à la raconter encore ailleurs et ce sera la nôtre, une autre. *De te fabula narratur*, c'est de ton histoire qu'il est question. Une chose est de décréter : « nous pensons que ». C'est une autre chose (la nôtre, une autre) de dire : lors de l'étape d'hier, nous avons appris, on nous a raconté, on nous a nourris. Ainsi du colportage des quatre éléments nécessaires et essentiels à celles et ceux qui veulent remporter leur combat : il est le résultat de glanages divers, dont

certains antérieurs aux marches (ceux réalisés à l'occasion des rencontres avec les Fralib et Olivier Leberquier, notamment¹), mais il est livré comme une sorte de socle commun en mouvement, prêt à s'enrichir ou même d'aventure à s'alléger à chaque étape. En passant, nous composons une charte en mouvement.

Les quatre éléments nécessaires pour remporter une lutte, glanés, élaborés et travaillés au fil des étapes de la marche des Communs :

1. *Aucune lutte ne peut se gagner si l'on ne proclame pas dès le départ qu'on va la remporter.* Bannir le conditionnel et le futur, rester constamment dans le présent.
2. *Aucune lutte ne peut se gagner sans que l'on constitue ses propres contre dispositifs, que l'on construise ses propres dossiers, que l'on fournisse ses propres analyses et que l'on bâtisse son propre récit.* Etre constamment en mesure de pointer les faiblesses, les mensonges, le story-telling de l'adversaire. Se faire accompagner pour cela des personnes, des expertises et des métiers que l'on aura ralliés à la lutte ou qu'au pire on rémunérera.
3. *Aucune lutte ne peut se gagner sans traverser au moins un moment d'illégalité.* Tout commentaire est superflu, les idées et les volontés sont les bienvenues.
4. *Aucune lutte ne peut se gagner si l'on n'en est pas désapproprié ou dépossédé par d'autres acteurs.* Le relais et la transmission sont essentiels y compris dans des cercles qui sont éloignés du terrain de la lutte que ce soit d'un point de vue symbolique, géographique, social, etc. Une lutte qui ne crée pas une communauté qui la dépasse ne se dépassera pas. Il n'existe pas de luttes jalouses et victorieuses.

La marche élabore son propre récit

Au moment de l'élaboration des marches, il était notamment question de poser les jalons d'une *nouvelle forme de narration politique* et d'une *forme nouvelle d'occupation de l'espace public*. Les marches se proposaient en occupations mouvantes et en narrations nomades : elles entendaient s'inscrire temporairement dans des situations et dans des paysages qui fourniraient matière à point de vue. Une première mise au point, un premier dispositif, était apparu très rapidement au moment de la préparation : la présence sur le parcours, au cours ou au terme des étapes, d'un certain nombre d'intervenants, communiquant des informations ou formulant des analyses à propos du paysage rencontré et traversé. Par paysage, entendons celui dont pourraient s'emparer ensemble le naturaliste et l'anthropologue, le syndicaliste et l'historien, l'activiste et le géographe, le *rival* et le *riverain*. Le paysage égalait la situation. Il semblait important de documenter la marche et de la nourrir en matériau de sorte à ce qu'elle finisse par se documenter elle-même. Et il était fondamental que la marche s'archive en marchant. La mise en mémoire favorise en effet la mise en récit. Il fallait donc que la marche fonctionne comme un roman, comme un feuilleton, comme une saga, avec sa ligne narrative, son cadre, sa progression, mais aussi avec ses rebondissements, ses imprévus, ses surprises. Créer les conditions du récit en prévoyant seulement quelques éléments-clés, c'est laisser la chance au récit de devenir autonome, c'est laisser la marche devenir récit d'elle-même. Il faudrait trouver ici le moyen de dire que c'est cette narration qui faisait occupation de l'espace public. Le plus souvent et singulièrement dans la marche des Communs, les étapes comportaient un certain nombre de rencontres documentaires à partir desquelles le récit pouvait com-



mencer de s'élaborer. Bien entendu, l'information n'est qu'un temps de la narration. La narration politique et l'occupation de l'espace public sont aussi, surtout, faits d'actions : à Charleroi, contre le service communautaire que la Ville ne voulait pas boycotter, nous avons fait du chahut lors du Conseil communal, obtenu la parole puis un rendez-vous avec le président du CPAS. Nous avons pu y lancer les bases d'une nouvelle salve de marches de persuasion sur cette question très précise de la mise à disposition gratuite, pour des associations, des administrations ou des personnes vivant d'allocations sociales.

Les marcheurs se multiplient par la diffusion

Après débats, une des méthodes choisies pour la diffusion de ce récit a été l'envoi en direct d'images sur facebook-live. Quoi que l'on pense du support, cette pièce essentielle du dispositif a permis de donner aux marches une allure de feuilleton socio-poético-politique. Un grand nombre de personnes ont nourri ces journées, que cela ait été prévu ou non. Les rencontres inopinées se sont mêlées aux interventions organisées sans que cela pose problème. La question du nombre de marcheurs devenait dès lors d'autant plus accessoire que la narration politique et sa diffusion ne nécessitent pas en soi beaucoup d'intervenants. En outre, la diffusion en direct accroissait d'un coup les participants que ce soit de façon virtuelle (après quelques minutes, le nombre de personnes suivant le débat à Durbuy se montait à plus de 1000 alors que nous étions 50 dans la salle) ou de manière très incarnée (lors du même débat, une habitante de Durbuy, suivant les échanges sur facebook, fit irruption dans la salle pour faire part de son désaccord avec les propos tenus). Cette narration en direct offrait aussi l'avantage de permettre aux personnes qui avaient rejoint les marches à un moment ou l'autre de leur progression de garder le contact avec le contenu et la situation du jour et à celles qui en étaient tenues écartées de se tenir informées en temps constant. Du point de vue strict de la narration politique, la production et la fourniture de cette information « autogérée » a produit des effets qui étaient attendus ou espérés (par exemple le nombre de retours à propos de l'intervention de Fabienne Denoncin, juge de Paix à Châtelet, dont la prise de parole a tourné un peu partout atteignant plus de 3000 vues) et d'autres qui l'étaient moins (par exemple la qualité sonore qu'il faudra veiller à améliorer). Mais après cette première tentative, il devient flagrant que cette méthode de diffusion de la narration politique augure d'importantes possibilités. Et ceci, d'autant que les directs du facebooklive se sont accom-

pagnés à cinq reprises par d'interventions en direct ou en différé de Radio Panik, proposant là aussi une formule à la fois légère et extrêmement efficace et surtout, comme les diffusions vidéos, particulièrement appropriable. En outre, l'émission en mouvement proposée par Radio Panik au terme de la marche est une formule supplémentaire à porter au champ de possibilités de la narration politique. Cette écriture du direct peut être soutenue, ainsi qu'on l'a entendu lors de la marche des Communs, par des poèmes minutes, écrits en fin d'étape et lus en fin de débats, signant le retour de la prosodie dans la communauté formée au gré des soirées et des circonstances.

Les traces engendrent la reprise du temps

Les métallos ont expliqué que l'on plante des rosiers au pied des vignes comme on descendait auparavant des canaris dans les mines : pour avertir du péril, du danger, de l'attaque. Les métallos ont alors planté des vignes, environ deux cents pieds, en laissant le soin aux jardins collectifs ou aux friches communisées de poser à leur tour le geste du rosier. Façon de dire qu'une marche suppose un escalier, un après, une suite. La question de l'après n'est pas hors narration. Elle la fait vivre. Cette question est évidemment centrale, il n'a jamais été question de marcher pour marcher ni même de marcher pour prouver ou éprouver son existence (celle des Acteurs par exemple). Cette marche *entre situations* entendait à la fois rencontrer et créer des situations. Le temps long de la vigne (et son entretien parfois sévère, sa taille intransigeante si on veut qu'elle donne suite) est une sorte de conjuration, il dit le futur en cours. Il dit aussi sans doute l'engagement pris par les marches, le temps à prendre et à reprendre.

L'égalisation tient à la question

Au tout début du document, il a été dit que la marche produit de l'égalisation. Mais lorsque cette égalisation se prolonge, comme lors des étapes de la marche des réparations, par une question du type : « *Si on devait réparer quelque chose, par quoi commencerait-on ?* », la recherche d'horizontalité ne fait que se poursuivre. A cette question, chacune et chacun peut en effet répondre, quel que soit le biais choisi (du plus technique au plus philosophique). Une bonne part de la narration politique mise en œuvre dans la marche des réparations tient au contenu de cette question qui ne laisse personne à l'écart : ce n'est pas un sujet qui peut ne pas concerner, ce n'est pas une question qui sépare ou dont la formulation peut



éloigner. En cela, cette question simple, compréhensible et appréhendable poursuit l'*horizontalisation* proposée par le fait même de marcher. Le passage à Bois du Luc² a été de ce point de vue fort éclairant et ce microcosme (environ 120 habitations) autorise à penser une forme directe et collective de travail sur cette narration politique. Il sera question plus loin de l'installation, dans le quartier, d'un Bureau de Recherches temporaire afin de tenter d'y épuiser cette question *de la réparation de quelque chose et de ce par quoi l'on commencerait*.

La marche installe un baromètre

Nos itinéraires sur la marche des Communs ont multiplié les exemples de situations et de comportements de régression sociale, mais aussi civilisationnelle. C'est à l'affirmation d'une *nouvelle sorte d'aristocratie* que nous avons eu affaire. Une aristocratie dégagée de devoirs envers le reste de la société et encouragée par les représentants de l'Etat et de son administration à user à son profit de biens réputés publics. L'affirmation de cette *nouvelle noblesse* fait penser à une sorte de retour du féodalisme. Elle rappelle plus précisément ce moment historique où le système féodal qui était avant tout un système non marchand de services réciproques, s'est mué en un système où il est devenu loisible d'user, d'abuser et de s'approprier. Cet accaparement de terres et de territoires est plus souvent le fait de grosses fortunes à la provenance socialement problématique, comme par exemple le secteur des jeux. On peut également observer que, selon les cas, cette pression foncière se veut spéculative (visant à tirer un profit maximal des terres et des biens acquis en les pressurant et en les épuisant, schéma classique) ou bien préservative (visant à assurer le bien-être du propriétaire et de ses proches afin de fournir une réponse pragmatique à un futur angoissant).

Ces nouveaux possédants ne sont pas les seuls obstacles à un usage commun des ressources et des paysages. En miroir et en écho, nous avons aussi pu constater que les représentants de l'Etat et de ses administrations, s'estimant désormais propriétaires plutôt que dépositaires des biens publics, en usent comme de biens privés et en appauvrissent d'autant la communauté des citoyens. Cette conjonction de services publics dépossédant la collectivité et d'une nouvelle sorte d'aristocratie *d'argent* s'appropriant les biens collectifs va de pair avec l'instauration d'un système où la domination sociale s'intensifie. Le « *fait du prince* » est de plus en plus visible et lisible et s'embarasse de moins en moins des règles de droit. Sur notre parcours, nous avons pu identifier un certain nombre de situations qui, par un aspect ou un autre, nous paraissent appartenir à cette logique propriétaire, séparatrice et dominatrice.

Fait du prince, précarisation du logement, domination par la dépendance

° Tout au long du tracé de la supposée liaison Cerexhe/Heuseux-Beaufays, les habitants nous indiquent ce que l'on nomme là-bas des « taudis légaux », soit des biens expropriés rachetés par la Région wallonne et loués par elle à des prix certes modérés mais avec un bail comportant des clauses de non observation des devoirs incombant ordinairement au propriétaire (gros entretiens et réparations, de façon générale, et entretiens et réparations dus à la vétusté ou à l'usure, de façon particulière). On voit donc des gens précaires résider dans des maisons en cours de dégradation, voire de délabrement, au prétexte que les loyers y sont moins chers qu'ailleurs et que le parc locatif bon marché est rare. Ce type de bail, émanant d'une autorité publique, serait inédit en Wallonie.

° Dans un camping privé de Fosses la Ville, la propriétaire, interdit désormais aux résidents permanents l'usage de citernes à mazout, ce qui les force à acheter de façon régulière et répétée des petits bidons d'une contenance de quelques litres à la station-service. Cette interdiction qui s'est faite sans préavis ni concertation pèse beaucoup sur le moral des résidents (par son aspect financier, son côté usant et son imposition autoritaire) et pose particulièrement problème aux personnes âgées.

Atteintes à la sécurité sociale, précarisation des conditions de travail, asservissement

° La position du CPAS et des élus de la Ville de Charleroi en matière de service communautaire est exemplaire de l'actuelle *realpolitik* sociale où les droits des personnes disparaissent devant de nouveaux devoirs prescrits de façon non concertée par l'autorité publique. Le service communautaire est la possibilité légale laissée aux CPAS d'inviter des allocataires sociaux à prêter bénévolement un service non rémunéré auprès d'associations ou d'organismes afin de valider leur Parcours Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS). A Charleroi, le Président du CPAS local que nous avons rencontré, estime, ne pas être en position de refuser une disposition pourtant non contraignante.

Bien entendu, si même le cas de Charleroi a été mis à profit lors de la marche afin de mener chahut et contestation au Conseil communal, les réglementations du service communautaire concernent l'ensemble des communes de Belgique.

° Cette exploitation cynique et cette mise au travail hors conditions sociales et salariales acceptables nous a aussi



© Fabienne DENON CIN



été rapportée par un coursier à vélo d'une de ces start-up de livraison de plats cuisinés venu marcher une étape avec nous, qui venait d'être victime d'un accident de roulage et n'avait bénéficié d'aucune sorte de protection durant son incapacité de travail.

Fait du prince et appropriation de biens et de l'espace publics

° Le châtelain du bois de Harre, commune de Manhay, conteste en justice les tracés de chemins vicinaux traversant sa propriété de 500 hectares (c'est plus grand que Central Park), arguant qu'ils ont bougé avec le temps et qu'ils ne sont donc plus d'usage public. C'est contraire à ce qu'affirment non seulement les atlas topographiques officiels mais également les promeneurs, les riverains et les usagers habituels de ces sentiers qui relient entre eux des villages. Ce propriétaire, hésitant à mettre une fois de plus le sort de ces sentiers dans les mains d'une Justice toujours incertaine, a proposé à la commune de Manhay de les racheter pour la somme de 600.000 euros. Sans attendre la suite donnée à cette proposition, il a entrepris de chauler, en noir, les indications de directions et de promenades peintes sur certains arbres et a fait placarder de façon intensive des panneaux d'interdiction de circulation de façon à dissuader les promeneurs d'entrer sur le terrain. Il s'est attaché les services d'un garde-chasse, volontiers démonstratif, censé faire respecter une mesure illégale et rendre l'accès de ces espaces le plus inconfortant possible pour les promeneurs téméraires.

° La rue de la Montagne à Charleroi présente un cas intéressant de captation d'espaces publics par un propriétaire à qui appartient une très grande partie de ses commerces. Cette rue est aujourd'hui désertée en raison, notamment mais pas uniquement, de l'ouverture du tout proche centre commercial « Rive Gauche ». La Ville est démunie par les fins de non-recevoir de ce propriétaire qui fait la sourde oreille à toute proposition de location ou de rachat des espaces, faisant accroître le risque de détérioration du bâti et de l'apparition d'un cancer urbain en plein centre de Charleroi. Il s'agit très probablement d'une opération spéculative sur une des artères les plus emblématiques de Charleroi, faisant la liaison entre le bas et le haut de la ville.

° L'eau de la source de la Tridaine, à Rochefort, se trouve alimenter l'abbaye toute proche et approvisionner la brasserie trappiste qui a fait la renommée de la région depuis les années 1950, époque à laquelle la production brassicole existant depuis 1889 est devenue industrielle. Cette eau, qui est aussi celle qui coule dans les robinets des habitants de la commune, émane d'une source située

juste en dessous d'une carrière de schiste exploitée par la multinationale Lhoist, un site qui devra être abandonné dans cinq ans si un percement, interdit jusqu'ici, n'est pas autorisé par les autorités wallonnes. Cet approfondissement de la carrière menace directement, sinon la qualité des eaux, au moins la pérennité de leur usage. Si le percement est autorisé, le niveau de la nappe baissera mécaniquement et il faudra dès lors pomper l'eau si on veut encore alimenter abbaye et habitants. Ce pompage sera nécessaire jusqu'au tarissement potentiel de la source et cela peut durer des siècles. Le débat sur la propriété de l'eau revendiquée par l'abbaye, d'une part, et sur la préemption de cette ressource naturelle par le groupe Lhoist bien après la durée d'exploitation de la carrière (estimée à trente années), d'autre part, n'en finit pas de diviser la population locale. La carrière pourvoit 470 emplois locaux, l'abbaye fournit une carte de visite de première importance sur le plan touristique... Mais dans les deux cas, il n'est pas question de reconnaître à l'eau un statut de « bien commun », c'est pourquoi le comité local de défense de la Tridaine refuse de trancher entre les intérêts d'une moyenne entreprise (l'abbaye) et d'une multinationale (Lhoist), tout en tentant d'instituer un contre-dispositif capable de conférer à l'eau un statut commun.

Fait du prince, campagne de conquête territoriale et entreprise de conversion

° Dans quelle catégorie ranger la main basse de Marc Coucke sur Durbuy ? A Durbuy, les habitants disent que c'est grâce à Marc Coucke si les motos sont interdites sur la place de la Ville. Marc Coucke n'est pourtant pas conseiller communal, échevin ou bourgmestre, mais chacun sait désormais où est le vrai pouvoir. Les opposants à ce qu'on appelle ici la « disneyisation » de la région notent qu'il exerce ce pouvoir en enchérissant jusqu'à trois fois le prix des terrains, des habitations ou des bois qu'il convoite, s'inquiètent du circuit très fermé que forment ses sociétés et doutent qu'en définitive ces opérations rapportent d'importants impôts locaux à la Commune.

Ancien propriétaire de la firme pharmaceutique Oméga Pharma qu'il a vendue pour 1,45 milliard d'euros sans payer un centime d'impôts en raison de la loi sur les plus-values, Coucke incarne, pour certains habitants parmi les plus précaires, comme cette dame intervenue lors du débat public organisé au soir de l'étape de la marche, la figure du sauveur et du créateur d'emplois dans une région où l'embauche est fortement liée aux fluctuations touristiques. Il est cependant plus qu'à craindre, selon des économistes locaux, que les emplois flexibles, saisonniers et précaires générés par les projets de Marc Coucke finissent par chasser ce qu'il reste de « bons emplois ». Il est déjà visible que la fréquentation touristique est en train



de changer et que la ville est en cours de *knokkisation*, abandonnant progressivement le public populaire qui avait assuré jusque-là sa prospérité au profit d'une classe plus aisée pour laquelle on a notamment relooké les équipements urbains.

A ces situations rencontrées et évoquées ici, il faut ajouter un élément qui, s'il se rapporte plus particulièrement au tracé de la marche des réparations reliant entre elles un grand nombre des communes wallonnes au plus haut taux de pauvreté, est frappant et inquiétant : il s'agit de la disparition des endroits de rencontres et de mixités sociales et notamment des cafés de villages ou de quartiers. Les marcheuses et les marcheurs en ont rencontré peu sur leur passage, en tout cas moins qu'ils auraient pu l'espérer.

La marche, le dispositif, la contre marche, le contre-dispositif

Ces considérations amènent évidemment à penser la mise sur pied de contre-dispositifs d'endiguement et de reconquête. Un certain nombre d'entre eux sont apparus au cours de la marche, notamment lorsqu'il s'est agi de réagir aux tentatives de privatisation de l'espace public. Outre les différentes pistes évoquées lors des étapes pour répondre localement à des situations spécifiques, il semble nécessaire de commencer à faire lien entre toutes ces situations, entre celles qui ont été marchées et celles qui ne l'ont pas été, entre celles qui se situent en Belgique et celles qui se déroulent à l'extérieur, entre celles qui concernent les villes et celles qui ont pour cadre la ruralité. Il ne s'agit pas seulement d'accroître les échanges d'expériences et de méthodologies ni d'user d'une symbolique politique capable de troubler les autorités politiques référentes, il s'agit surtout de rassembler ce qui, d'une façon ou d'une autre, est déjà en train de *faire pays dans un pays*³.

^{°1}. La mise sur pied d'un mécanisme de réciprocité de l'information ainsi que l'élaboration d'une cartographie mouvante des situations (ainsi peut-être qu'un signe symbolique commun, un logo) semblent représenter un premier pas pertinent pour différents acteurs. Il pourrait être mis en place à la suite de la journée organisée le 14 octobre 2017 à Bruxelles par le Mouvement Politique des Objecteurs de croissance et la revue Kairos. Une journée au cours de laquelle les Acteurs des Temps Présents et le Réseau des Alternatives paysannes ont invité les représentants d'une quinzaine de situations où le bien commun est mis en question à croiser les pratiques de lutte et à échanger les souhaits de convergence.

Un peu plus haut, il a été fait allusion à l'installation, à Bois du Luc, d'un Bureau de Recherches temporaire permettant de mettre à l'épreuve cette question de la réparation de quelque chose et de par quoi l'on commencerait. Ce Bureau temporaire (acronyme BRICo, Bureau de Recherches et d'Investigation Commun sur les réparations) propose au départ un dispositif tout simple : une table, du café, du thé, un enregistreur, des personnes autour. Il peut s'enrichir au fil des heures ou des jours, mais au départ il s'agit juste de cela, c'est-à-dire de presque rien. Les habitantes et les habitants du quartier sont invité.e.s à venir y déposer et y discuter leurs idées, leurs désirs, leurs propositions, leurs plaintes même. Le BRICo ne se propose pas de répondre concrètement aux suggestions des habitants mais prend l'engagement de restituer à toutes et tous un condensé des entretiens et un inventaire des propositions. On aura compris qu'il s'agit aussi d'une façon « détournée » d'aller frapper aux portes, une chose que seuls les groupes extrémistes font encore aujourd'hui.

^{°2}. Le premier BRICo a été ouvert, à Bois du Luc, à l'initiative du CESEP, du mardi 22 au samedi 26 août 2017, dans le café de la salle « Salvatore Adamo » au centre de la cité des carrées de Bois-du-Luc. La Fédération des Services Sociaux a accompagné l'ensemble du processus en y déléguant Anissa Ayadi, sociologue de son service de recherche'action. A cette occasion, une collaboration a également été entreprise avec la Maison de Quartier afin de garantir, si nécessaire, un suivi de proximité. Il a été fait appel par ailleurs à un certain nombre de personnes rencontrées lors des marches afin de venir enrichir le processus en cours et, le cas échéant, de s'en inspirer pour leur environnement propre. Toutes n'ont pas répondu à l'appel, mais Fideline Dujeu (Centre culturel de Walcourt) et Isabelle Heine (ISP Avanti de Marchienne-au-Pont) ont participé, à titres divers, à une ou plusieurs journées. De même, Anne-Lise Cydzik (PAC) et Pietro Emili (MPEVH) sont venus renforcer temporairement l'équipe afin de s'inspirer du processus en vue de la création d'un Parlement citoyen.

Une fois la première expérience terminée, il sera intéressant de se pencher sur la reproduction et la multiplication de ce type d'intervention de quartier. Il est à noter, déjà, que cette proposition n'a pas tardé à dépasser ses initiateurs. Les prochains BRICo en construction (à Saint-Gilles et Namur notamment, via la Maison du Peuple d'Europe) semblent en tout cas affilier un nombre croissant de partenaires de type associatif ou « citoyen ».

De la même façon, posons aussi la question de la multiplication des marches et de leur dissémination. De pre-



mières tentatives, courtes et peu coûteuses en termes de logistique, ont ainsi été entreprises dès le mois de septembre 2017.

°3. La plateforme « Boycott du service communautaire » rassemblant notamment les Acteurs, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, l'Association de Défense des Allocataires Sociaux, Bruxelles Laïque, la Caravane des Migrants, Ecole en colère, la Plateforme pour le Volontariat, la CSC, la FGTB, etc... a organisé du 11 septembre au 11 octobre (dans la perspective de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté), une série de marches de trois jours (les mercredis, jeudis et vendredis) comptant trois ou quatre marcheurs permanents afin d'aller à la rencontre des associations et des CPAS afin de les informer sur la nécessité et les modalités du boycott.

°4. La Fédération des Services Sociaux a organisé quant à elle le 17 octobre même une marche, intitulée « Rendre visible l'invisible », première tentative de regroupement du secteur social bruxellois à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Cette marche a coïncidé une trentaine d'associations et d'organisations tant francophones que néerlandophones. Deux groupes de marcheurs se sont mis en route le matin (environ 80 pour le premier, une trentaine pour le second) avant de converger l'après-midi. Cette première journée d'occupation de l'espace public (à l'une ou l'autre exception près, tout s'est déroulé dans la rue et sur les trottoirs) a aussi été l'occasion de vérifier à quel point l'irruption de l'idée même d'une marche qui ne soit ni une manifestation ni un défilé reste problématique pour les autorités des communes traversées, ne sachant quoi faire exactement de cet événement public non identifié.

24

Les quatre dispositifs et contre-dispositifs décrits ici me semblent préfigurer ce que pourrait être un usage politique des marches et de leurs conséquences dans l'optique du développement d'un pays dans le pays, passant de propositions ancrées localement à des formulations visant des horizons plus lointains. Ils permettent en tout cas d'ouvrir la voie à des méthodologies émancipatrices, voire d'annoncer la construction commune d'institutions autonomes.

La marche en tant qu'appropriation politique

La marche semble, ce sera le dernier point de ce document et sans doute le plus sensible relativement à la situation politique actuelle en Belgique, ouvrir sur un

potentiel de dissidence et de rébellion. Posons que l'Etat n'aime rien tant que de savoir où sont ses gens. Les voir ensemble défiler à 120.000 du Nord au Midi le remplit d'aise. Il sait gérer au risque de dérapages exploitables. Il n'y a rien là qu'une bonne équipe de communication et quelques éléments de langage ne puissent régler. Parions qu'il serait moins rassuré si ces 120.000 personnes étaient partout en même temps, par petits groupes, occupant l'ensemble du territoire. Cela aussi, les marches l'inaugurent et permettent de le penser. Les marches permettent aussi de penser que 120.000 personnes ne sont pas nécessaires pour créer cet effet loupe. Mais que la simultanéité d'une centaine de groupes d'une vingtaine de marcheurs et de marcheurs pourrait déjà être suffisante pour s'approprier le territoire politique et public. Il faudrait prendre le temps de mettre réellement cette proposition à l'épreuve et de déterminer quel pourrait en être le cahier des charges dans l'urgence sociale actuelle.

Ceci ne termine pas ce petit essai d'analyse et de prospective. Il faudrait, par exemple, évoquer encore le grand nombre d'associations, de mouvements et d'organisations qui ont rejoint ces marches, avec un spectre très élargi des provenances. Les liens créés ou réinvestis à cette occasion sont en cours de renforcement et nous pensons que les aventures auxquelles appellent les Acteurs sont susceptibles de réunir un nombre beaucoup plus grand de personnes et d'associations. Mais ce document n'a pas l'objectif d'être exhaustif en soi : il souhaite augmenter sa pertinence au fur et à mesure des contributions qui viendront et des propositions qui feront jour dans les semaines qui viennent. Il a surtout pour but d'être l'un des textes préparatoires d'une assemblée à constituer et d'une convention à tenir. Vite.



1. Les Fralib sont ces travailleuses et travailleurs marseillais qui, au terme de 1336 jours de luttes, ont récemment réussi à reprendre et à transformer en coopérative leur usine de thés et infusions que la multinationale Unilever voulait fermer et délocaliser.
2. Bois-du-Luc nomme le site d'un ancien charbonnage, fermé en 1973, ainsi qu'un quartier de Houdeng-Aimeries (La Louvière) où l'on trouve à la fois un écomusée et une cité qui abritent des personnes qui émargent pour la plupart au chômage ou aux services sociaux. Le tout étant classé patrimoine mondial par l'Unesco.
3. La notion de « faire pays dans un pays »



© Fabienne DENONCIN



MARCHES DES RÉPARATIONS

Ces notes ont été prises sur le vif par Martine DEPAUW.

Le texte est accessible dans sa version complète agrémentée de photos sur notre site : www.cesep.be

Elle a fait l'objet, avec d'autres textes issus des Marches des Communs et des Réparations d'une publication dans le livre « Pays dans un pays – Marcheuses et marcheurs des Temps Présents » aux Editions MaelströmREEVOLUTION

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

26 De Tournai à Hastières Du 20 au 27/05/2017

*Samedi 20 mai - Tournai - Wiers -
15 km.*

Claire - Martine - Mathieu - (Anne)

Sur le Terrain Populaire au Quai du Luchet d'Antoing, quelques constructions de jeux en bois de palettes. Pas grand monde... C'est de là que nous démarrons.

À hauteur des fours à chaux à Chercq, un gamin nous montre « des feuilles qu'on peut pas dire ». Une économie parallèle s'installerait-elle ?

(...)

BRÈVE DE COMPTOIR : « On ne dit pas "putain", on dit "vaginalement très socia-ble" ».

(...)

Dans les plaines du bassin de l'Escaut, les moulins sans ailes se transforment en éoliennes.

Rencontre à Wasmes avec Germain Dufour

Pour lutter contre la pauvreté et la précarisation :

Dépénaliser la cohabitation ;
Adopter une autre politique par rapport au squat. Les aménager pour les occupants en fonction de leur culture de déstructurés. Créer du communautaire autogéré.

Réparer l'information. Exemple : 1066 personnes dans les centres fermés coûtent 273€/jour.

En vrac, il propose de retrouver la libre pensée, de faire des échanges de service spirituel et culturel, de créer des courants d'air entre les différents courants d'appartenance.

À Callenelle, la pluie nous fait rebrousser chemin pour faire une halte dans le bistrot de Jean-Marie. Le canal a été creusé entre 1958 et 1960. Jean-Marie qui a travaillé dans une entreprise comme grutier, tient le café depuis sa retraite : « Un bistrot, c'est un tribunal. C'est là aussi que tu trouves du boulot. »

(...)

*Dimanche 21 mai - Bonsecours -
Hensies - 16 km.*

Martine - Mathieu - (Anne)

Bonsecours la désolation quand à 8.30 nous cherchons un bistrot ouvert pour prendre un chti café.

« Ah, vous savez, on peut plus engager de personnes... On commence plus tard, de toute façon y'a beaucoup moins de monde ! ».

Le comptoir d'un café est le parlement du peuple.

Au retour, bombage du pochoir des Marches des Réparations. Monsieur Merlin qui nous observe, descend enchanté qu'ons'occupe enfin de la grille dans laquelle tout le monde roule et qui fait un bruit d'enfer. Interview de Merlin le désenchanté.

A Bernissart où nous mangeons, le marché se termine, avec seuls, ses deux vendeurs mais aucun chaland alentours : un marchand de fleurs et un italien vendant un peu de tout.

À quelques encablures, nous ne trouvons pas notre chemin et un jeune fils



d'agriculteur, mécano pour machines agricoles qui n'a aucune envie de reprendre la ferme familiale nous enjoint à reprendre un autre chemin, celui que nous voulions prendre ne menant nulle part – selon ses dires -. Nous nous aventurons donc dans les pâtures (sans croiser de taureau!) et arrivés à l'entrée des Marais d'Harchies, nous ne pouvons pas traverser tant la végétation a repris le dessus. Retour vers le chemin qui ne mène nulle part... et surprise, celui-ci existe mais a été privatisé puisqu'en plein milieu, il est coupé par une clôture électrifiée qui, du coup, agrandit la pâture... Ce chemin longe la frontière française, entièrement clôturée.

(...)

Lundi 22 mai - Boussu - Quévy le Petit - 18,2 km.

Marie-France - Nathalie - Martine - (Anne)

On y rencontre un vieux militant PS qui refuse qu'on l'enregistre car il a déjà suffisamment de problèmes comme ça. Il nous informe que de Frameries à Quévy existait un p'tit chemin pour les gens qui faisaient la route à pied mais celui-ci a été détruit. Ce sont les fermiers qui les cultivent aujourd'hui et qui les ont grignotés jusqu'à les faire disparaître. Ces derniers engagent des boîtes privées qui pulvérisent leurs champs sans mettre les bâches de protection, or ça cause des problèmes dans les jardins privés : tous ses lilas sont morts et il n'est pas sûr que les pommiers porteront des fruits cette année.

(...)

Mardi 23 mai - Quévy le Petit - Peissant - 24,5 km.

Marie-France - Nathalie - Lauranne - Éric - Étienne - Martine

À Havay, nous avons rencontré Michel, prof de guitare et actuellement en préparation d'un spectacle qu'il va présenter

à La Samaritaine à Bruxelles. Il donne cours à Tournai et à Mons. Dans le village, où il vit en famille depuis 4-5 ans, il ne connaît qu'une seule personne.

À hauteur de Grand Reng, nous rencontrons Denis Tissot, 87 ans, originaire de Bercilly l'Abbaye. Il a été coureur cycliste en même temps que Denis Puissant qui, lui, est passé professionnel. En 1960, il a été engagé à Boussois, en France à l'usine de verre et il y gagnait 3 X plus qu'à la carrière. « On entrainait à l'usine grâce au poussant ou si on y avait de la famille ».

Petite soirée chez Geneviève et Bernard du Comptoir Africain à Peissant. Discussion avec Nora qui participe au Repair Café de Lobbes et avec Diane et Sylvain qui vivent à Erquelinnes.

(...)

Mercredi 24 mai - Solre sur Sambre - Beaumont - 13,5 km.

Fabienne - Bruno - Léonidas - Laura - Émilie - Béatrice - Martine - (Anne)

Rencontre au Cepag à Beaumont. Laurent nous y accueille. On y rencontre Pierre Hammo, animateur à Radio Salamandre - 105.8. Une radio qui existe officiellement depuis 35 ans et officieusement depuis 37 ans. Hassan Varice du MOC-Charleroi. Geoffrey Borgniet, conseiller communal PS. Jean Noé, retraité dans les fusées. Discussion autour de l'éducation permanente et de l'insertion socio professionnelle et une question : « S'intéresse-t-on vraiment aux besoins des gens ? ».

Quelques notes décousues : Fermeture des bistrotts, de 10 à 2 cafés dans un village. Trop de contrôles, trop

de taxes. « Une tournée, vous re-tournez ! ».

À Chimay, brassage de la Notias, une bière fabriquée avec du safran grec, un projet alternatif pour soutenir les grecs.

Pierre Hammo nous parle d'Oran la superbe et de son parcours perso. Il est arrivé à 12 ans et a d'abord créé une radio à Louvain (Leuven).

Il donne sa version des « pieds noirs » et de l'origine du nom : à l'époque les maisons (biètes) étaient décorées de papier peint à motifs à fleurs (nouar). Quand on parlait des personnes qui habitaient dans ce type de maison, on les appelait les « Biète Nouar » ce qui a donné en français déformé : pieds noirs.

(...)

Jeudi 25 mai - Beaumont - Walcourt - 20 km.

Béatrice - Martine - Chantal - (Anne)

Sur la route, les lieux-dits n'ont plus de plaques pour les mentionner : Le Pachis, l'Ermitage ont-ils disparu ?

Près de Walcourt, dans un champ où des jeunes s'essaient à la permaculture avant de lâcher leur boulot, nous rencontrons Michel Charlier, dit le Viking, qui les accompagne. Une mine de connaissances en matière de potager, de permaculture, de semences et de fruitiers de toutes origines. Il a plus de 200 pommiers et quelques centaines de poiriers sur son terrain.

Rencontre au CC de Walcourt où Dorothée Dujeu nous fait visiter les projets menés avec les enfants et les ados dans le parc. Décoration des lampadaires du parc avec des bandes



de plastique coloré (inspiration Manu Tension).

Fidéline Dujeu quant à elle nous explique le projet mené avec les ados de Walcourt et des centres de réfugiés logés dans des communes avoisinantes ce qui avait créé de grosses tensions au sein de l'entité. Pendant 3 mois, travail en atelier : photos – texte et vidéo. L'exposition de chacune des photos est proposée aux habitants pour une présentation aux devantures des maisons dans la grand rue de Walcourt. Tout le monde a accepté de présenter une photo à sa fenêtre.

(...)

Vendredi 26 mai - Walcourt - Philippeville - 15,5 km.

Saïd - Olivier - Matteo - Béatrice - Claire - Anna - Mathias - Karyne - Cédric - Martine - Chantal - Gaïa - (Anne)

Rendez-vous donné à la gare de Walcourt ; là, le guichetier preste sa dernière journée puisque la gare devient un point d'arrêt ou de passage.

Rencontre, à notre arrivée à Philippeville, de quelques personnes qui travaillent au Plan de Cohésion Sociale. Là, Claude Nisot, Laure Champagne et Karl Bondroit nous expliquent leur travail et la dynamique partenariale qu'ils ont mis en place. Passionnant de sens et d'actions possibles qui marient le politique, l'associatif ainsi que le citoyen.

Exemple de réparations par rapport au logement.

14 % de la population vit dans un centre de loisirs, une stratégie ou un projet de vie. 140 personnes dans une commune de 10 000 habitants.

Le plan habitat permanent problématise ce nouveau choix citoyen. Reconnaître cette situation. Création d'une zone d'habitat vert.

Récupération de fringues : en seconde main ; en transformation : « Les friponnes ». Proposition : dans sa garde-

robes, mettre les cintres à l'envers sur tous les vêtements qui s'y trouvent. Quand on met un vêtement, on remet le cintre à l'endroit. Si après 1 an, le vêtement n'a pas été mis, le donner. Bacs en culture bio avec les écoles traditionnelles et spéciales.

Lieux pour le compostage. Travail sur les coûts indirects, sur le TTIP, sur la cuisine sauvage, sur les agriculteurs.

Réapprendre la nature. Travail avec public fragilisé. Acquisition de compétences. Restitution de ces compétences.

Autre exemple de travail réalisé sur le fossé existant entre les médecins et le milieu du travail social. Échanges sur leurs vécus réciproques et modifications dans le fonctionnement. Combler les fossés entre les secteurs.

(...)

Samedi 27 mai - Treignes - Hastières - 20,4 km.

Saïd - Olivier - Matteo - Béatrice - Claire - Anna - Mathias - Karyne - Cédric - Martine - Chantal - Jean-Luc - François - Marie - Gaïa - (Éric)

« C'est en se plantant qu'on fait ses racines ».

Visite des jardins qui jouxtent la gare de Treignes.

Rencontre avec Sophie Hubert – PAC Dinant – Philippeville.

Laurence Pirmez – Repair Café de Couvin – Viroinval – Petigny.

Discussion avec Laurence qui explique une animation, le débat mouvant.

Une phrase doit être débattue :

« Pour faire démarrer l'autonomie, il faut consommer à tout va ! ».

D'un côté : les pour, de l'autre : les

pauvres. Ce sont mes lapsus de ce jour-là !

Il faut lire bien sûr : « Pour faire démarrer l'économie, il faut consommer à tout va ! »

D'un côté : les pour, de l'autre : les contre.





© Fabienne DENONCIN



PREMIER BRICO À BOIS-DU-LUC

Par Anissa AYADI de la Fédération des Services Sociaux
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

30

Au cours de la « marche des réparations », qui traversait une grande partie des communes wallonnes au plus haut taux de pauvreté, nous avons fait étape dans la cité sociale de Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries, commune de La Louvière. Cette cité, les carrés de Bois-du-Luc, compte 162 maisons et borde le site de l'écomusée, premier du genre en Belgique. C'est une sorte d'île dans le quartier qui assume son insularité, ici ce n'est pas ailleurs. Tout à côté, sur les rives, le musée, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, développe des activités qui ont largement trait à la mémoire ouvrière. Ici, dans le quartier, la plupart des maisons sont encore habitées (certaines sont désormais à vendre) par une population majoritairement dépendante des services sociaux ou émargeant au chômage. Lors de notre passage, nous étions accompagnés d'une petite équipe de Radio Panik qui en a profité pour poser à la ronde la question qui accompagnait cette marche: « Si on devait réparer quelque chose demain, par quoi commencerait-on ? ». Nous avons reçu une salve de réponses, chacune et chacun ayant une proposition à faire, une situation à dénoncer, une idée à donner. Nous avons compris qu'il nous faudrait revenir, nous asseoir, causer plus longtemps. C'est ainsi que s'est ouvert, à l'initiative du Cesepe, accompagné par la Fédération des Services Sociaux et les Acteurs des Temps

Présents, le premier BRICO, Bureau de Recherche et d'Investigation Commun sur les réparations...

Mardi 25 août 2017. Il est 16h. L'épicerie rouvre après la sieste. Le monde afflue chez Maria, comme aimanté : des personnes âgées, des femmes surtout, des jeunes. Certains d'entre eux s'appuient sur le mur de la salle Adamo, pour engloutir leur sandwich. Les enfants se dispersent dans le quartier, tournoient à vélo.

Maria est une ancienne habitante des carrés qui connaît sa clientèle. Dimanche, tandis que nous passions de maisons en maisons pour glisser des invitations dans les boîtes aux lettres ou les tendre à qui ouvrait la porte, nous avons déposé une pile de tracts sur le comptoir de son épicerie. Un endroit étonnant, servant des spécialités italiennes et doté d'une chambre froide pour les légumes. On y trouve de tout. L'épicière n'a pas manqué de « passer le mot ».

L'ancienne friterie du quartier jouxte l'épicerie de Maria. Le local, en travaux, est caché aux yeux du public. Lorsque nous y étions passés, au mois de juin dernier, nous avons été parmi les tout derniers à y acheter des frites. Luigi fermait le soir même et allait bientôt être embauché dans un café du centre de La Louvière. Pendant un

moment, nous nous sommes demandé si nous n'installerions pas là notre premier BRICO.

Mais en ce mardi 25 août, c'est le café de la salle Adamo que nous investissons pour trois jours. C'est là que nous avons choisi d'ouvrir ce premier Bureau de Recherche et d'Investigation Commun. Pour l'heure, nous aménageons les lieux, sortant tasses, verres et assiettes, branchant les frigos, disposant chaises et tables, les bordant de nappes de couleurs, posant çà et là quelques fleurs. Sur les vitres, nous affichons une invitation à venir prendre, le lendemain, un petit-déjeuner en notre compagnie.

Ce sont les enfants, intrigués, qui s'interrogent : « C'est pour les SDF ? Lui dit que c'est pour les SDF. Ah oui, c'est pour tout le monde ? ». Nous levons toute appréhension en lançant l'invitation de vive voix. Les enfants nous ouvriront le quartier. Ils guetteront fidèlement nos arrivées chaque matin. Nous devrons changer notre dispositif en fonction d'une présence permanente, envahissante, parfois même provocante mais évidemment stimulante. Nous comprendrons beaucoup du quartier à travers les enfants.

Mercredi 26 août 2017. Bois-du-Luc. Alors que les journées d'été s'étirent encore, le premier BRICO



prend ses quartiers. Le matin, les tables du petit-déjeuner dressées, le café coule et il réveille la salle Adamo. Une sortie douce de l'été, la maison de quartier, voisine, profite de ces moments pour reprendre des couleurs, travail orchestré et pris en charge par les travailleurs sociaux.

La salle Adamo, qui porte le nom d'un chanteur connu de la région, n'est l'inconnue de personne. Elle n'est ouverte que de manière exceptionnelle, lors de grands événements. A l'arrière, une salle de spectacle spacieuse accueille les quelques représentations qui animent le quartier.

Nous comprenons que, dans le passé, la salle était ouverte au public, qu'habitants et habitantes s'y retrouvaient au bar. Malheureusement, la crainte de dommages (vécus et fantasmés) a conduit à la fermeture du commerce et de cet espace de rencontre dans le quartier.

Dehors, les maisons jaunes pâles des carrés, qui se serrent comme pour se réchauffer, cohabitent avec l'épicerie, le kiosque, le grand terrain, le parc, l'écomusée, la maison de quartier. Ces lieux structurent le quartier, l'impriment¹.

Dès la première tasse de café, l'accueil qui se veut simplement chaleureux facilite un premier contact avec les personnes intéressées, curieuses de découvrir ce que nous proposons. Elles viennent en connaissance de cause. Sur le tract que nous avons distribué, il était écrit : « *Nous ne sommes pas un parti politique, un institut de sondage ou des journalistes. Nous sommes des personnes provenant du secteur associatif ou de simples citoyens qui avons décidé de marcher à travers le pays pour faire ce que plus personne ne fait aujourd'hui : parler aux gens de ce qui nous rassemble* ».

La participation proposée consiste à jeter un regard sur l'état du monde, à identifier les réparations et à poser des hypothèses explicatives. Ici, ce sont exclusivement des réparations qui touchent au « village » que nous récolterons. Les habitantes et habitants nous racontent un quartier marbré de fissures. Un quartier de maisons, humides et fendillées. Cela s'explique aisément : le sous-sol est creusé et les anciennes galeries de la mine ont été noyées à la fermeture du site.

Mais *cette humidité mine* précisément et le gestionnaire des lieux est suspecté de faire la sourde oreille ou de traîner des pieds. Un quartier que l'on appelle encore un

« village », séparé entre les anciens et les nouveaux qui sont souvent des étrangers mais qui, ici, sont surtout des « nouveaux » avec lesquels les relations sont complexes. Un quartier où voisins et voisines ne se connaissent plus, se croisent, se disent « bonjour », « au revoir », juste ça.

Le lien et la confiance entre voisins du village se délite. Le sentiment d'insécurité est prégnant. Pourtant, BDL, l'acronyme de Bois-du-Luc que même le facteur a adopté, est toujours présenté comme une « grande famille ». Un quartier réputé sale et invivable, mais impossible à quitter sans une larme. Un quartier où pour la première fois des maisons sont à vendre pour un autre usage que le logement social. Un quartier qui pleure son festival disparu, cette Cité Métisse qui donnait le sentiment d'être. Un quartier qui jouxte un musée dont les visiteurs passent dans les rues du coron munis d'un audioguide. Il existe une fissure béante entre les touristes et les habitants. Il faut souligner ce paradoxe d'être visités et pourtant invisibles aux yeux du public...

En quelques jours, nous serons nous-mêmes en quelque sorte invisibilisés. Il faut souligner l'importance d'alliés qui ont permis que progressivement nous devenions partie du quartier et que notre présence, bien qu'elle ait intrigué, ne paraisse ni incongrue ni déplacée. Ces alliés ont été, pour une bonne part, les enfants en vacances à cette époque-là et à qui nous devons aussi d'avoir été invités à participer quelques semaines plus tard à une fête où ils présentaient les résultats de leurs cours de self-défense... Le bourgmestre de La Louvière, présent sur place, assiste à la réunion que nous avons avec l'équipe de la Maison de quartier. Il ne savait rien de notre présence, mais les résultats de ce BRICo dont il prend connaissance en s'invitant à notre table l'intéressent et le surprennent. Il veut agir vite, sur base de nos dialogues avec les habitants. Nous convenons de livrer l'ensemble de nos résultats, outre aux habitants du coron, à la Maison de quartier qui les lui transmettra. Pour l'instant, si l'on veut aller vite, il s'agirait d'élaguer les branches basses des arbres qui empêchent la lumière et de disposer des poubelles dans les rues, au moins trois.

Une autre proposition pour le vaste chantier des réparations est d'ailleurs sur la table : la mise en place d'un comité de quartier. Ce projet, suggéré par une habitante que nous avons rencontrée et qui est encouragé par d'autres habitant.e.s, se veut espace de centralisation des demandes du quartier et lieu de médiation entre agents



sociaux. Le Comité de quartier pourrait organiser l'offre, porter les revendications à l'extérieur, régler des différends... Ce comité naissant, nommé comité des voisins, est soutenu et accompagné par la Maison de quartier qui a, depuis notre passage, organisé déjà deux réunions prometteuses.

Il est bien entendu trop tôt pour tirer quelque conclusion que ce soit de l'implantation temporaire de ce premier BRICO. Mais au moment de terminer cet article, nous apprenions que, muni des résultats de nos conversations avec les habitant.e.s du quartier et conforté par la naissance du comité des voisins, le bourgmestre avait décidé de rencontrer à son tour les résidents de Bois de Luc et de s'adresser à eux dans une première réunion publique en décembre 2017. Bien entendu, les gens du BRICO seront présents...

32

Mais comment les différents types d'acteurs et actrices se sont-ils côtoyés ? Qui étaient les présents, qui étaient les absents ?

Nous nous comptons assurément parmi les personnes présentes : Chantal, Paul, Anissa qui chaque matin, nous installions, déverrouillions les portes et toujours un peu plus notre anonymat, poussions les verrous en fin de journée.

Avec nous, des hommes, des femmes ont fait une halte à Bois-du-Luc : ils étaient les invités et intervenants de ce tout premier BRICO. Le panel de profils des intervenants (âge, sexe, origine,...) crée de la diversité dans les prises de contact et les contenus des discussions et facilite l'émergence d'histoires en commun.

Partie à la découverte du quartier, Fidéline orchestre un atelier impressions avec les enfants ; sur le pas de la porte, Pietro et Giacomo échangent quelques mots d'italien avec des habitants ; un café à la main, Chantal et d'autres échangent sur sa ville,... Autour d'un plat de pâtes soigneusement préparé par Pietro, Giacomo et les enfants, nous découvrons un peu plus le quartier et c'est l'occasion d'un premier lien avec les travailleurs de la maison de quartier.

Ce repas, comme les petits déjeuners, ont démontré l'importance d'intégrer dans un programme libre, des activités fédératrices, dépourvues d'enjeux et d'exigences, dans un même lieu où tous et toutes confondus peuvent se retrouver, à une même heure.

Le lieu ouvert sans interruption offre la possibilité d'aller et venir ou de s'installer pour un moment, pour un ou plusieurs bouts de conversation, autour d'un buffet avec de la nourriture et des boissons à toute heure. Nous émettons toutefois l'hypothèse que l'appréhension du seuil à franchir peut se résoudre en partie si nous occupons l'espace extérieur (ce que nous avons fait le vendredi). Cependant, cela ne permet pas la discrétion de la conversation.

Ainsi, investir l'espace de la rue, sortir de la salle Adamo nous aidera à interagir avec un public qui n'a pas passé la porte. D'une part, franchir le seuil est une démarche qui implique une mise en danger, fut-elle minime, celle d'une rencontre avec des personnes qu'on ne connaît pas. De plus, aujourd'hui, la salle Adamo n'appartient que physiquement au quartier. Si certaines personnes l'occupent, lors des rares fêtes de quartier, elle n'est pas appropriée par les habitants.

1. Une fresque d'impressions graphiques qui représente le quartier a été conçue par les enfants, avec l'aide de Fidéline Dujou et de sa sœur Dorothée.



Comment le BRICo a-t-il agi sur le quartier et réciproquement ?

Si nous regardons le BRICo avec un peu de hauteur, on peut l'entrevoir comme un dispositif de transgression des frontières à plusieurs égards.

En effet, une fois terminé, le BRICo a permis de dévoiler l'état du monde à ceux et celles qui ont en livré leur vision autant qu'à ceux et celles qui n'ont pas (encore) croisé notre route. La présence d'un objet, trace et souvenir, opère cette médiation. A Bois-du-Luc, il s'agit d'une impression du quartier co-réalisée par les enfants et Fideline. Constats autant que dispositif ne relèvent ainsi de la propriété de personne.

Le BRICo se caractérise par son ouverture : le rapport au temps, à l'espace, le mode d'interaction et les activités qui ponctuent les journées, sont modulables. C'est dans cette ouverture que peut se glisser l'échange, l'un ou l'autre entretien individuel ou collectif avec les habitants, invités à poser leur diagnostic et livrer des pistes explicatives sur ces dits constats, dans l'intimité de la salle Adamo ou en dehors.

Le BRICo agite les consciences, donne aux personnes la possibilité de s'organiser, de modifier le paysage. Il rétablit du commun, du collectif là où l'espoir semblait vain. Cela demande de parler et en parlant, on commence déjà à réparer, à minima la parole et l'écoute.

D'un peu plus près, depuis notre départ, nous voyons à Bois-du-Luc, un horizon en mouvement. La naissance d'un Comité de quartier est en marche, les travailleurs sociaux ont pris la suite, le bourgmestre même s'est impliqué dans ce processus qui veut laisser les habitants au cœur et à l'initiative de cette dynamique, dans laquelle nous sommes des interlocuteurs invités.

Et si le BRICo réinjectait du social dans le social, en restaurant la place et le rôle de l'habitant dans ses écosystèmes, depuis le foyer-famille jusqu'au foyer-monde ? Le BRICo se traduirait-il par une impulsion ? La transgression progressive de ces frontières pourrait-elle constituer un processus long et émancipatoire, pour ceux et celles qui s'y inscrivent ?

Alors comment expliquer, si c'est de transgression et de frontières qu'il s'agit, que les réparations évoquées ici dépassent rarement le quartier ? De manière générale, les questions spontanément adressées peuvent effrayer une série d'interlocuteurs :

sans le temps de la réflexion, on craint de livrer une mauvaise réponse, en particulier si on n'identifie qui se trouve face à nous et son champ de connaissances.

A Bois-du-Luc, la question des réparations a pu surprendre aussi. Pourtant, levée la première appréhension, on nous parle de ce que l'on connaît : le quartier.

Plusieurs hypothèses expliquent que nous ne dépassions pas les limites géographiques de Bois-du-Luc dans les récits de réparations.

D'une part, les frontières du quotidien ont cette géographie-là. L'horizon du présent est guetté par le spectre du passé : « *ici, il y a plus personne* », « *on fait plus rien pour nous* ».

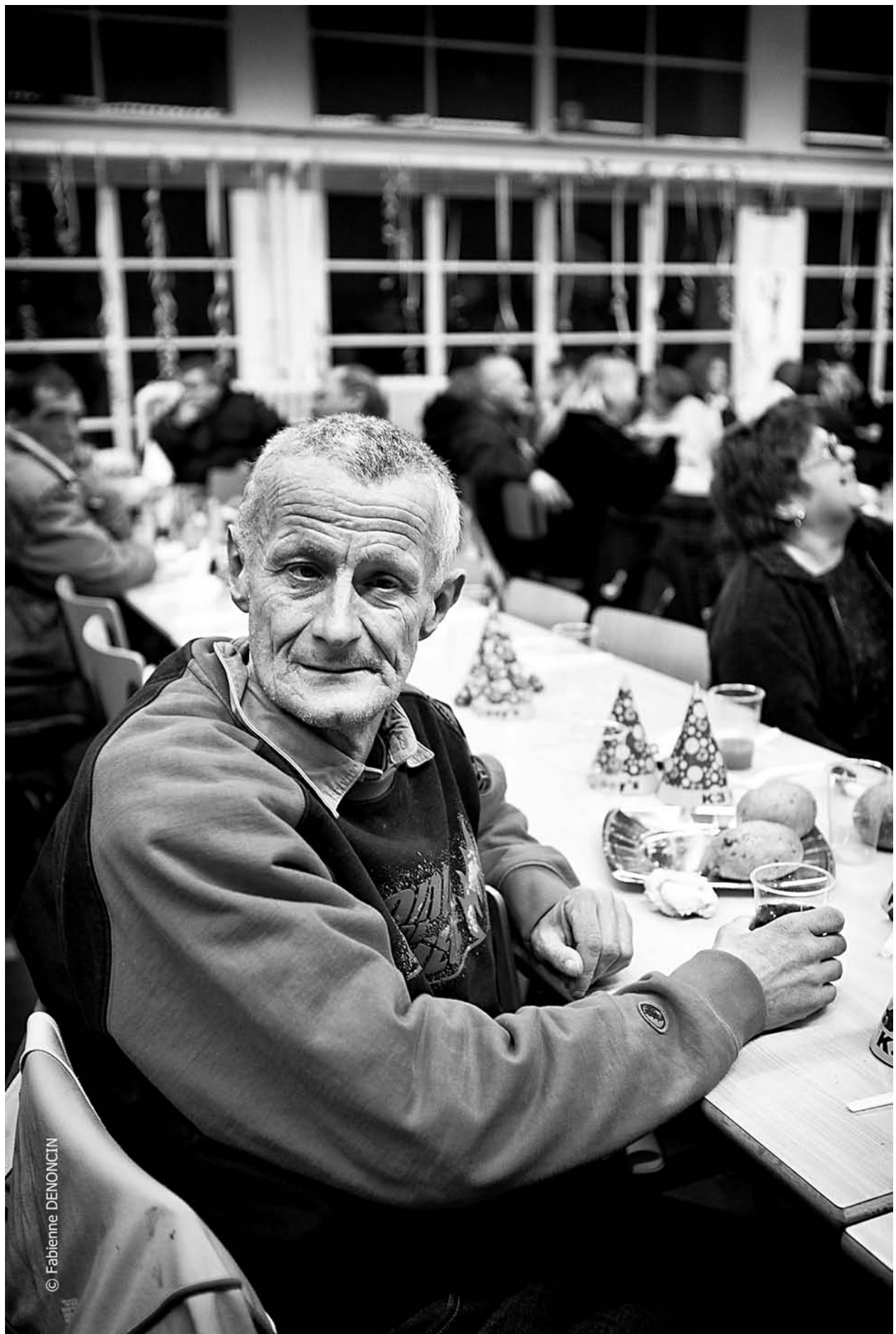
La tension qui traverse tous les récits que nous avons récoltés, c'est celle d'un quartier à l'abandon et malmené, qui préoccupe : nuisances sonores, insécurités, dégradations,... Il y a à réparer. Toutefois, ces constats négatifs sont toujours relativisés, qu'il s'agisse des agissements des jeunes du quartier ou de l'esprit de convivialité disparu entre habitants.

Est-ce car l'on (nous) parle aussi de ce qu'on l'aime, de ce à quoi l'on est attaché, qu'on ne dépasse pas les carrés de Bois-du-Luc ? Les habitants craignent que l'on perde la mémoire du lieu, qu'on l'enterre, alors que les anciens, garants de celle-ci, se font rares. On veut restaurer sa réputation et cela justifie, en partie, ce (dé)tour de réparations et le passage du BRICo.

Les habitants rétablissent les frontières physiques des carrés mais ouvrent le champ du soin qu'ils veulent porter à eux-mêmes, aux autres, à leur environnement, en insistant sur les ressources à disposition dans le quartier.

Finalement, parler des réparations, cela suppose la possibilité d'un mode d'action sur ce qui a été cassé. C'est aussi de cela que l'on veut parler, d'un BRICo qui répare l'horizon du futur.





© Fabienne DENONCIN



JUGE ET PHOTOGRAPHE

Rencontre avec une oeuvière¹

par Chantal DRICOT

Cette analyse est issue d'un entretien avec Fabienne DENONCIN, juge de paix à Châtelet où la salle d'audience du tribunal est bouleversante d'humanité grâce aux portraits qui l'habitent. Ces portraits ce sont ceux des gens qu'elle entend, qu'elle écoute et qu'elle photographie.

Nous l'avions rencontrée en mai dernier lors des Marches des réparations², nous sommes retournés la voir pour en savoir un peu plus sur le sens de sa démarche.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site www.cesep.be

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

*« Rien n'est plus puissant
qu'une idée dont l'heure est venue. »* Victor hugo.

Une idée apprivoisée

Une idée flottait, un peu volatile, un peu indomptée dans un coin de ma tête. J'étais juge de paix depuis dix ans quand j'ai décidé de la concrétiser. En la mettant en œuvre, je voulais en réalité deux choses. Je voulais d'une part traduire toute l'intensité des situations que la justice de paix est amenée à traiter ; une intensité qui ne se voit pas nécessairement au premier coup d'œil et qui est, je pense, largement méconnue. Je voulais aussi humaniser les lieux parce que précisément je trouvais qu'il y avait un grand décalage entre cette intensité, cette richesse dans les rencontres judiciaires et la froideur du bâtiment. Ça n'allait vraiment pas ensemble. J'ai réfléchi à la manière de réduire cet écart et je suis arrivée à la conclusion que la photographie avec sa forte puissance d'évocation pouvait me le permettre. Les images, les photos pouvaient témoigner des situations rencontrées, susciter la discussion sur le travail judiciaire et humaniser les lieux.

Je ne pratiquais pas la photographie ; en tous cas pas avec du contenu et de l'engagement mais je m'y intéressais de près à travers les photos des autres, des documentaires ou des expos. C'est progressivement devenu une idée fixe, dans le bon sens du terme. Alors, je me suis lancée dans l'aventure. Je me suis inscrite dans une formation courte à Charleroi pour me familiariser avec le fonctionnement de l'appareil numérique. Par respect pour les gens que j'allais photographier, ça me paraissait important d'apprendre à faire une bonne photo.

pareil numérique. Par respect pour les gens que j'allais photographier, ça me paraissait important d'apprendre à faire une bonne photo.

35

Juge d'abord, ...

Etre juge de paix, cela implique de nombreux contacts avec les gens. Les compétences propres à ce métier amènent le juge à traiter des questions de budget, de famille, de logement ou d'autonomie personnelle, c'est-à-dire des matières qui touchent à la vie quotidienne des gens et à leur intimité. Les rencontres sont donc à la fois fréquentes et fortes et les situations parfois difficiles à gérer. Sur la manière de procéder, la première chose à relever est que je faisais d'abord mon travail. J'étais dans l'entretien, dans mon dossier. Je ne parlais pas de photographie car je ne voulais pas que ça ait une quelconque influence sur mon travail professionnel. Après, une fois l'entretien terminé, je « changeais de casquette ». A ce moment-là, je pouvais montrer mon appareil photo et expliquer mon projet. Je tenais à ce que ça se passe tout de suite, dans la foulée de l'entretien. Je ne voulais pas revenir en disant aux personnes « vous vous souvenez, je suis la juge de paix qui... ».

Un dialogue prétexte à photographie...

Précisément, je tenais à ce que l'intensité de l'échange soit présente dans la photo. Dans les matières sur lesquelles on se prononce, les décisions prises peuvent être lourdes pour



les personnes, notamment en termes de privation de libertés et de limitation de l'autonomie. Il peut être question, en fonction du dossier, d'être privé de la gestion de son revenu, ou de ses allées et venues, ou du choix de son médecin, ou encore d'être contraint à l'enfermement psychiatrique, etc... Ce ne sont évidemment pas des décisions simples ni banales. La photo révèle les ressentis des personnes ; elle raconte aussi le rôle du juge de proximité. Ce qui m'intéresse dans la démarche, c'est de rappeler que la personne est notre préoccupation majeure et au cœur de ces décisions. Prise sur le moment, la photo est le témoin de cette relation.

Bien sûr, je n'ai pas toujours souhaité prendre une photo, durant cette période de reportage qui a duré environ un an et demi. L'intention est de restaurer la dignité des gens, de les mettre en valeur. La photographie ne peut être le vecteur de l'indécence, de l'indignité ou de l'impudeur. A l'inverse, être dans l'immédiateté de l'entretien garantit que les gens s'ouvrent à l'échange photographique. Et ça se voit. Ils regardent, ils sourient ou pas selon leur situation mais ils sont dans l'acceptation de l'image, dans l'acceptation du témoignage. C'est ce que je leur dis, ce que je leur explique : « moi je veux bien témoigner mais de quoi ? C'est vous qui allez témoigner avec moi. Je n'ai pas la parole. Je vous donne la parole par l'image. » Et derrière l'image, il y a les mots, enfin j'espère.

36

Personne ne m'a dit non

Je n'ai effectivement pas eu de refus et les réponses positives que je recevais n'étaient pas timides. Ce n'était pas des oui peureux ou obligés. Ça a parfois suscité des réactions d'émotions très fortes, de rire, ou de chagrin, ou de merci. Certains ont pleuré, d'autres m'ont serrée dans leurs bras, d'autres encore me prenaient la main et ne la lâchaient plus. Je rencontre des gens très seuls, très isolés socialement. Je pense qu'ils étaient à la fois soulagés que j'ai terminé ce que j'avais à faire avec eux et contents que je leur propose de participer à ma démarche.

Ça m'a permis de constater que la photographie crée avec les gens un lien absolument formidable. Et ça fonctionne aussi avec des personnes qui n'ont plus l'usage de la parole. C'est assez fabuleux de voir leurs réactions. Je prends en photo, je montre mon appareil, je fais signe. Les contacts sont souvent physiques. Je prends la main. Même quand je n'ai pas mon appareil,

d'ailleurs, je prends souvent la main des personnes qui ne peuvent pas s'exprimer ou qui doivent être rassurées. Et ces personnes qui ne parlent plus se manifestent. Elles ont une réaction et se remettent en lien sans parler. Rien que le fait d'avoir pris la photo, d'avoir expliqué, d'avoir souri. Je peux vous raconter des histoires à l'infini. Dans ces moments-là, on sort de la relation strictement professionnelle. Pas totalement bien sûr ! Je reste la juge de paix mais en même temps, on est passé à autre chose. On est dans une rencontre d'humain à humain et je ne crois vraiment pas que cela fausse le travail. Bien au contraire.

Et puis, il y a le métier !

Avec le métier, on sait, on sent jusqu'où aller. On sait aussi qu'on a des obligations. Je ne parle pas de neutralité ! La neutralité totale, ça n'existe pas ! C'est un concept abstrait. J'évoque ici l'indépendance et l'impartialité indispensables dans la prise de décisions judiciaires. C'est cette limite qu'il est important de sentir pour ne pas se retrouver dans une situation où l'indépendance s'en trouverait réduite. D'ailleurs, la grande majorité des photos a été prise dans le cadre de dossiers protectionnels. Ce sont des dossiers d'administration où la personne est déclarée incapable de gérer ses biens et/ou de se gérer elle-même. C'est une décision privative de certaines libertés qu'il est parfois difficile d'accepter pour la personne qui se trouve dans ce moment précis ou cette situation de vie. Ce ne sont donc pas des dossiers qui relèvent d'un conflit entre deux parties. Dans ces cas-là, je préfère ne pas prendre de photos parce que cela pourrait être ressenti comme une forme de partialité.

Pour la même raison, je n'ai fait qu'une seule fois des photos à l'audience publique. Parce que les gens y plaident les uns contre les autres ou y sont représentés par leurs avocats. Cette fois-là, je me suis fait remplacer. Je ne m'imaginai pas traiter un litige et rendre un jugement, condamner quelqu'un et faire des photos ensuite. Ça ne peut pas se faire. Pourtant il aurait été dommage de ne pas rendre compte de ce que les gens ressentent dans la salle d'audience. C'est d'ailleurs assez frappant de voir ce que traduit le regard des gens quand ils comparaissent devant le magistrat pour sauver un logement, pour expliquer une situation familiale compliquée, etc. C'est important de savoir qu'il y a du stress, de la fatigue, de la tristesse, de la colère etc.. Mais je ne l'ai fait qu'une seule fois parce que bon ! Je suis juge, pas photographe !



Pas de photo volée,

Le jour de l'audience, ça a bien fonctionné. Je suis venue un plus tôt. J'ai pris le temps d'expliquer que j'étais le juge effectif et que j'allais me faire remplacer par une juge suppléante et pourquoi ; que j'allais rester dans la salle pour faire des photos et avec quelle intention. Bien sûr, j'ai précisé que si une personne souhaitait ne pas être photographiée, il suffisait qu'elle me fasse un petit signe. Ça s'est passé comme ça, simplement et ça a bien fonctionné. Naturellement, il faut expliquer, mettre en confiance mais c'est ça aussi le métier de juge : expliquer et mettre en confiance. La photographie aussi d'ailleurs. Lors de tous les travaux photographiques que j'ai réalisés, je n'ai jamais pris de photo volée. Je ne prends pas de photos volées. Les sujets abordés - par exemple celui des personnes en situation de sans-abrisme et de grande précarité ne se prêtent pas à des photos volées. Ces reportages, je les ai réalisés en dehors de mon terrain professionnel et à titre privé. Je n'étais pas journaliste, mais je n'étais pas non plus photographe. La question fréquente était « mais vous êtes quoi alors ?! ». Je répondais : « je suis juge, juge de paix ». Ça suscitait des discussions sur la justice et souvent ça se terminait en disant « Ben ! Je ne verrai plus les juges de la même façon ! » En soi, c'était déjà un beau résultat.

Un joyeux mélange

Les photographies réalisées lors du reportage dédié à la justice de proximité sont exposées ici dans la salle d'audience où elles se trouvent toujours. Cette exposition a donné lieu à un vernissage qui a été un moment plein de belles rencontres. Il y avait beaucoup de monde. Il y avait les greffiers qui sont très complices de la démarche même si elle prolonge parfois leur temps de travail. Il y avait des gens d'horizons fort différents : du milieu judiciaire, du milieu photographique et puis quelques personnes photographiées elles-mêmes. Je pense notamment à David dont le portrait est sur l'affiche de l'exposition. Avec lui une relation complice s'est créée, sans doute parce qu'il s'était senti vraiment valorisé. Il n'avait plus de dossier ici mais il passait me dire bonjour, ou m'apporter un brin de muguet au premier mai. C'était quelqu'un d'extrêmement touchant. Il est malheureusement décédé il y a un an. A l'occasion de l'exposition, il était très fier d'avoir sa photo dans le

journal. Et le jour du vernissage, c'était la star. Il était malentendant et avait de réelles difficultés d'expression. Ce soir-là, il est venu avec quelques copains sourds et malentendants et ils se sont mis à discuter, notamment avec des magistrats. C'est un beau résultat quand des gens différents se mélangent, quand les différences premières disparaissent pour laisser la place à l'essentiel : la rencontre ! Ça m'a donné confiance dans mes choix. Cette soirée de vernissage fut un très beau moment, très intense.

Un outil de travail

Quelques années plus tard, l'exposition habille toujours les murs de la salle d'audience et est toujours visible. Je continue bien entendu à faire des photos. Un jour, j'aimerais en faire un livre mais pour l'heure, elles n'ont pas vocation à être exposées ou diffusées. Elles viennent grossir la base de données dans laquelle j'irai puiser si ce jour-là arrive, avec l'accord des personnes bien entendu. En attendant, elles sont un outil de travail précieux. Les dossiers d'administration se sont accumulés. Il y en a des centaines et je ne me souviens pas toujours de la personne en voyant le nom. La photo collée dans le dossier m'aide à rentrer dans l'histoire de la personne et à me reconnecter avec elle et sa situation. Dans les dossiers dont il s'agit, il peut parfois y avoir une forme de répétition mais en même temps, les décisions doivent être très adaptées, calibrées aux situations spécifiques et aux personnes. Avec la photo, je vois, je sais qui est concerné et ça me donne l'impression de travailler mieux. Ça me permet d'inscrire les trois lignes qui personnaliseront plus encore la décision. Et bien entendu, comme pour les photos précédentes, ça me permet d'entrer en contact autrement avec les gens. C'est toujours aussi gratifiant de voir à quel point ils s'amuse avec les photos. Et puis avec l'expérience, de temps en temps, je me dis wouaw ! ça, c'est quand même une bonne photo ! Je la retiens pour le jour où !

Le témoignage d'un juge de paix

Je ne recherche pas à mettre des coups de projecteurs sur ma personne ou sur ce que je fais. Par contre, si ma démarche suscite des réflexions et discussions sur notre rôle, sur la manière dont il est perçu et permet de faire mieux connaître notre métier, je m'en réjouis. C'est vrai que ces photos sont une



38

manière de défendre ma profession, avec ses enjeux, ses difficultés ; de souligner l'intensité des matières et des situations auxquelles les juges de paix sont confrontés. Les juges n'ont pas l'habitude de beaucoup s'exprimer ou le font avec prudence. Alors tant mieux si ce sont les photos qui disent : « Voilà ! Ce qui se passe dans une justice de paix, c'est ça ! » Bien sûr, cette profession est représentée par des magistrats avec des personnalités différentes. Certains donneront le sentiment d'être plus proches ou plus chaleureux et d'autres maintiendront peut-être une autre distance, ce qui ne signifie pas non plus qu'ils sont insensibles. Mais tous les jours, tous, nous sommes amenés à nous prononcer dans des dossiers où des personnes sont confrontées aux accidents de la vie ; à prendre des décisions lourdes de conséquences, parfois désagréables. Il est intéressant que les photos suscitent sinon la discussion au moins la réflexion sur le rôle du juge dans des situations comme la mise en observation des malades mentaux ou l'expulsion d'un logement, par exemple et révèlent qu'il place les personnes concernées au cœur de sa réflexion.

Comme un rouleau compresseur

La situation des justices de paix est déplorable. Un projet de loi déposé au Parlement prévoit une réduction des justices de paix de 10%. voire 14 % dans le Hainaut. Ce qui signifie l'augmentation du nombre de dossiers par juge parce que les gens, les territoires ne disparaissent pas. Donc les cantons seront redessinés. Les compétences s'élargissent sans développement des moyens supplémentaires, en personnel, en locaux etc. La réforme est à l'image d'un rouleau compresseur qui avance, sans aucune concertation ni discussion possibles. Prévues dans l'accord gouvernemental, elle sera votée, majorité contre opposition. La presse évoque parfois l'hypothèse d'un agenda caché où les mesures annoncées qui grignotent et détricotent le système de la justice de proximité ne sont jamais qu'une partie de ce qui est envisagé : la suppression de celle-ci, à moyen terme. Lorsque la justice de proximité est malmenée, c'est l'accès à la justice qui en pâtit.

Colère ...

Au nom de l'austérité, on exige que les secteurs par-

ticipient aux économies imposées. Je ne suis pas d'accord avec ce principe car certains secteurs échappent à l'effort collectif. C'est l'ensemble des services publics qui est touché et donc le bien commun qui est blessé. La justice a besoin de moyens pour assurer la protection des droits, rendre le service public primordial dans une démocratie qu'est la protection des droits. Et je travaille dans un canton où la situation économique et sociale est difficile, elle compte beaucoup de logements sociaux et des gens qui n'ont pratiquement rien pour vivre. Sur cette situation de précarité déjà très, très compliquée, on programme la suppression de justices de paix. On éloigne le juge de proximité, on complique l'accès à la justice de proximité. Par l'éloignement géographique mais aussi par le manque de disponibilités et de moyens des juges. Et forcément, plus le métier devient difficile et moins la fonction attire. Il y a des justices de paix où les postes vacants ne trouvent pas de candidat.

Ma démarche photographique, je l'ai envisagée au début comme un acte de résistance à la déshumanisation ambiante. Je pensais à la déshumanisation de la société en général où les gens ne se regardent plus, ne se parlent plus. Dans cette perspective, proposer de prendre une photo, symboliquement, ça voulait dire « tu me prêtes ton image pour que je puisse dire que c'est toi qui es au cœur des préoccupations. Rappeler qu'on n'est pas dans une usine à jugements et qu'un dossier n'est pas un numéro mais que chaque fois, il y a un visage à l'intérieur ».

... résistance...

C'est ce que j'ai dit en 2011 et aujourd'hui, j'ai envie de le réaffirmer plus fort, parce que la situation a empiré et que la démarche garde toute son actualité, toute sa pertinence et toute sa justesse.

Les options prises, sont des choix de valeurs qui induisent un recul au niveau du respect des personnes, du vivre ensemble, du bien commun. Et la justice de paix n'a pas le monopole de cette situation. Le même recul se manifeste partout. Le budget de la justice est loin de correspondre à ce dont le pouvoir judiciaire, un des trois pouvoirs de l'Etat, a besoin pour rendre le service qui lui incombe en vertu de la Constitution. Et voilà que des mesures qui blessent parfois au passage certaines garanties démocratiques, le réduisent encore au prétexte de cette austérité qui tarde à démontrer son efficacité.



En supprimant des justices de paix, on éloigne géographiquement le juge du citoyen, on le rend un peu plus inaccessible. De la même manière, par un tas de mesures financières destinées à « diminuer l'input » c'est-à-dire le nombre de cas à traiter, on réduit l'accès à la justice en général. C'est très basique finalement. Résister c'est témoigner, se faire entendre par d'autres biais, qui sont suffisamment forts pour être entendus, vus et sortent des modes conventionnels de contradiction qui ne suscitent plus ni l'écoute ni l'intérêt. Il faut aussi travailler sur le terrain en veillant à rester soi-même, en veillant à rester quelqu'un d'humain et d'empathique. Soit on capitule, soit on résiste. Et résister, cela signifie utiliser son énergie à des fins choisies. Cela signifie l'injecter dans des marches, dans des photos... dans des formes renouvelées d'humanisme.

... et moments d'exception

On en revient à l'intérêt de la photographie qui permet d'associer une matière parfois dense à une sorte de légèreté. Et d'accéder aussi à des moments d'exception. Je me souviens de cette famille d'origine italienne. Ils ont trois fils chacun affecté d'un handicap physique et mental important. Ils vivent avec leurs parents aujourd'hui âgés, dans une maison construite mois après mois, année après année au pied d'un terrier, aménagée de plain-pied. J'ai traité le dossier comme cela devait se faire par priorité. Ensuite, j'ai demandé à prendre une photo pour mon dossier. Tous riaient, tous, les trois fils aussi. Les parents ont alors sorti l'album de photos de famille pour montrer l'évolution des « gamins », handicapés dès la naissance mais aussi pour me dire qu'ils les avaient choyés du mieux qu'ils pouvaient. Je leur ai proposé de les prendre en photo avec l'album ouvert sur une de leurs photos préférées. C'était fabuleux. Et plus personne ne parlait plus du dossier mais de la vie, leur vie. La vie et rien d'autre. Ce sont là de vrais moments d'exception qui redonnent du sens à ce que l'on fait.

Prendre des photos dans le cadre de mon activité professionnelle pour susciter la connaissance et une réflexion sur le rôle du juge. Poser une série de questions : est-ce quelqu'un qui sanctionne tout le temps ? Qui restaure un lien ? Qui répare une fracture ? Qui redonne de la paix sociale là où elle a disparu, y compris dans un rapport binaire d'individu à individu ou plus collectif ? Sans doute tout cela.

Prendre des photos pour révéler toute la richesse de la rencontre, fût-elle judiciaire.



« La grande chance de la photographie réside dans sa capacité à éveiller un sentiment d'humanité »
James NACHTWEY



1. En référence au « Manifeste des oeuvriers » de Bernard Lubat, Charles Silvestre et Roland Gori, Avril 2017, dont voici le texte de 4ème de couverture : « Le désir de retour à l'oeuvre sonne à toutes les portes de la vie : la vie de l'humain qu'on soigne, qu'on éduque, à qui on rend justice, qui s'informe, qui se cultive, qui joue, qui s'associe, qui se bat, fort de la solidarité qui s'offre à qui sait la chercher. Ce manifeste revendique la place de l'homme au centre des activités de production et création, pour lutter contre la normalisation technocratique et financière. »
2. <http://www.acteursdestempsresents.be/>